

*Après l'extension des consignes de tri,
poursuivons nos efforts avec l'harmonisation de la collecte des déchets.
Ensemble, agissons pour le territoire !*

*Alain LORENZELLI,
Président du SMICTOM LGB*

**À COMPTER DU
16 JUIN 2025**

AIGUILLON

MISE EN PLACE DE 23 POINTS DE COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE POUR VOS DÉCHETS

Vos ordures ménagères (en sac fermé de 50L maximum) et vos déchets recyclables sont désormais à déposer dans l'un de nos 23 points de collecte.

Ils remplacent la collecte en porte à porte et les actuels conteneurs de regroupement.

Découvrez dans ce document la localisation de ces points de collecte et au verso un mémo tri vous permettant d'utiliser facilement ces équipements.



Vous êtes un professionnel ?

Contactez le service de redevance spéciale du SMICTOM LGB au 05 53 79 83 30

Sommaire

Emplacements des points de collecte par zones géographiques

Secteur 1

Lieux-Dits « Le Passage» et « Le Beylan »

3

Secteur 2

Lieu-Dit « Sainte- Radegonde»

3

Secteur 3

Centre Ville

4

Secteur 4

Lieux-Dits « Blanchard », « Larousse », « Lalanne », « La Gravisse »
et « La Tourrasse »

6

Secteur 5

Lieu-dit « Saint-Côme »

7

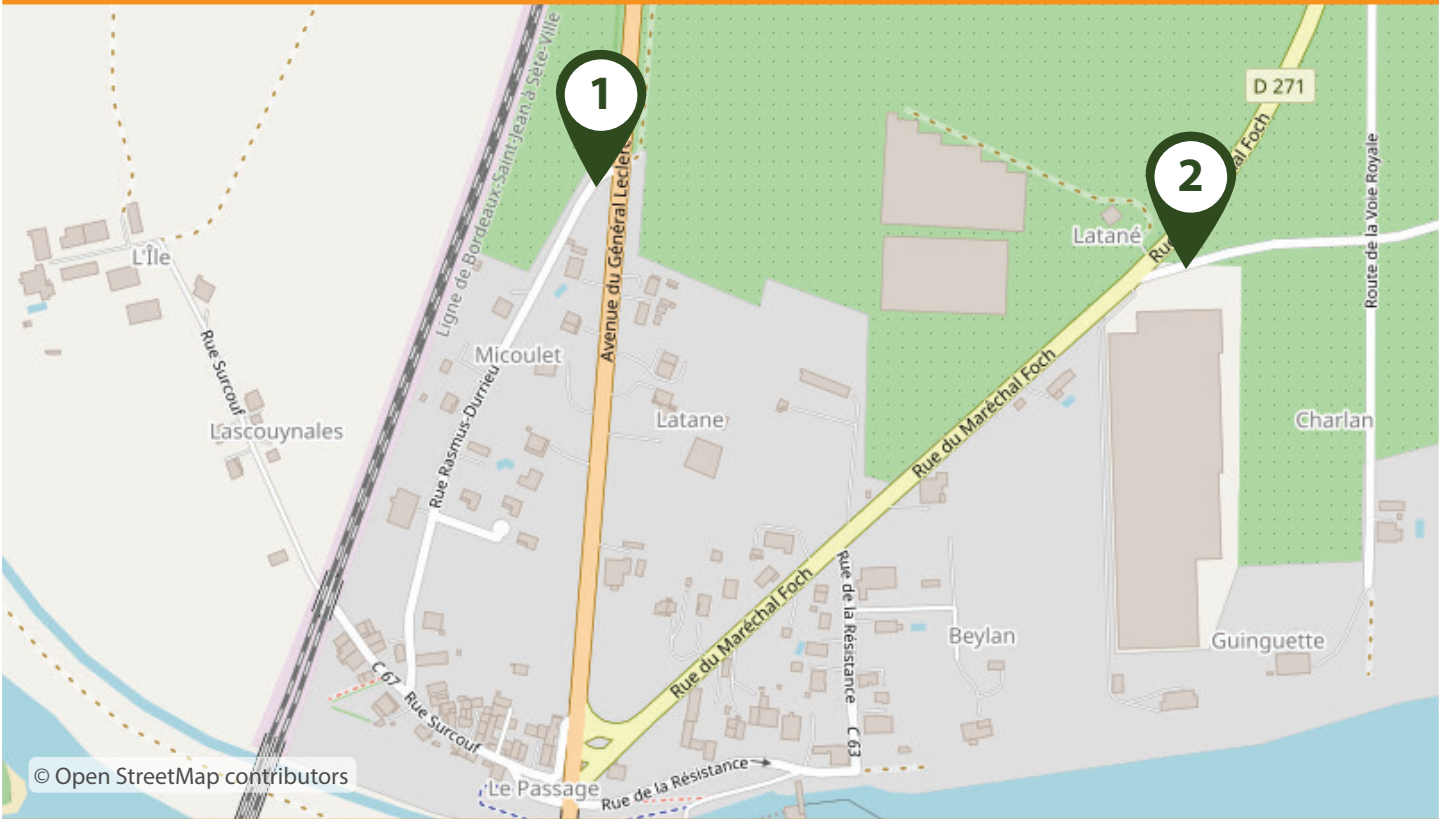
Secteur 6

Zone de Fromadan

7

Secteur 1

LIEUX-DITS « LE PASSAGE » ET « LE BEYLAN »

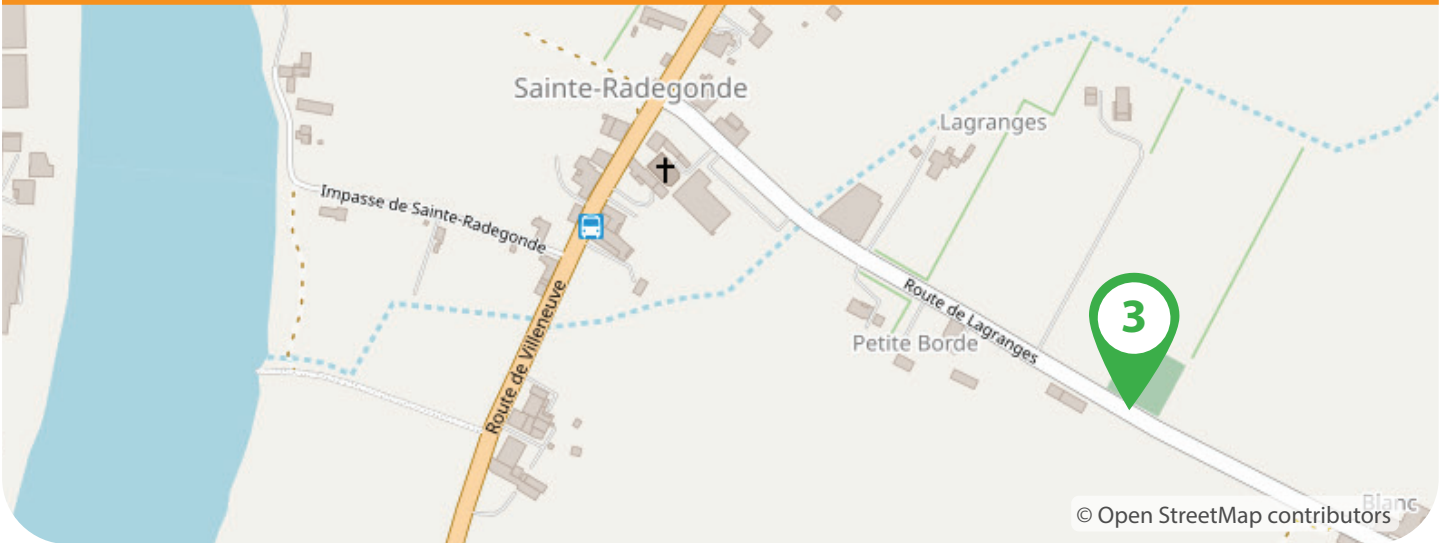


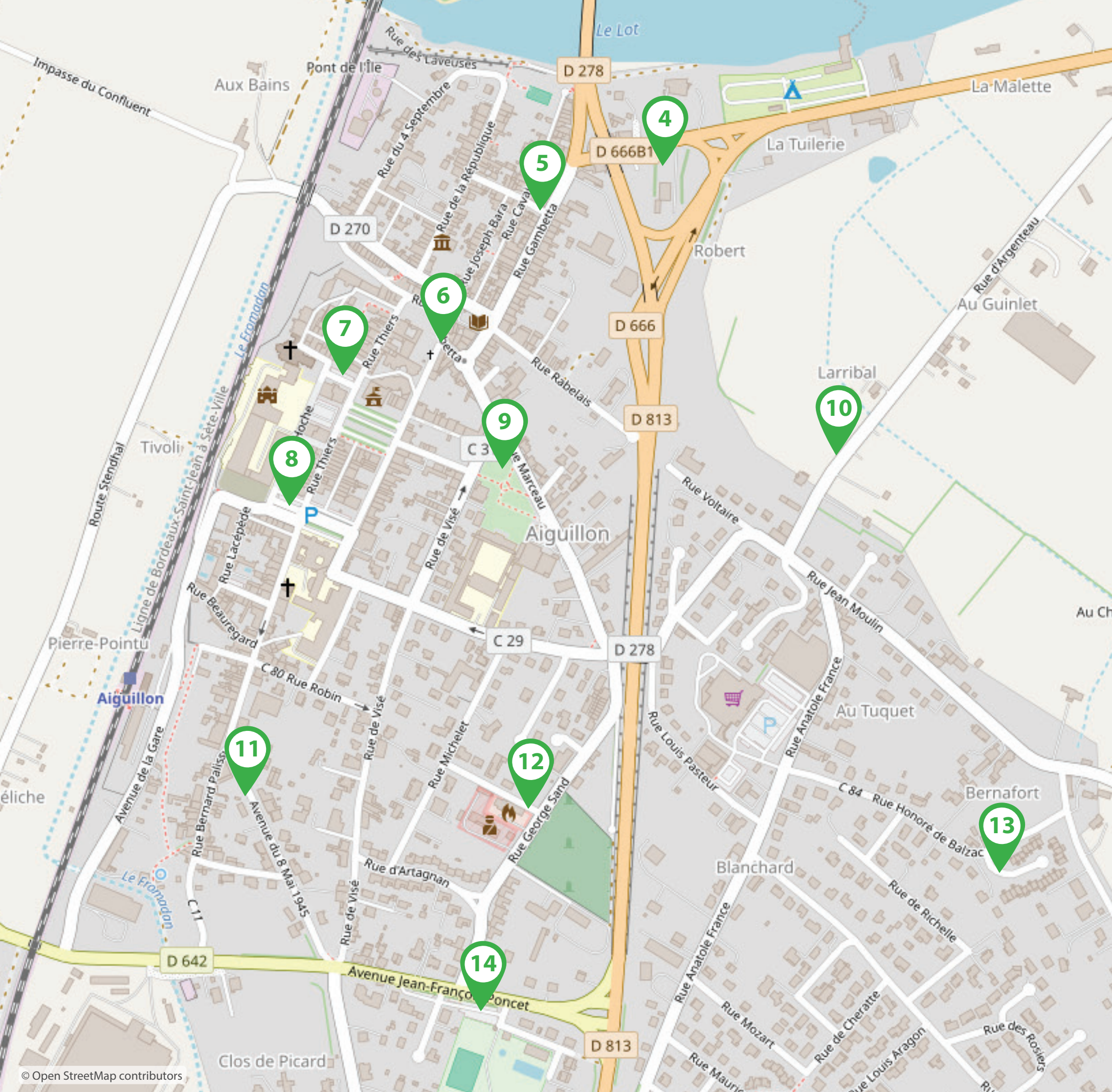
1 Rue Rasmus Durrieu
(Point en cours d'étude)

2 Route de Pélagat
(Point en cours d'étude)

Secteur 2

LIEU-DIT « SAINTE-RADEGONDE » (Devant le cimetière)





Secteur 3

CENTRE VILLE

- 4 Avenue de Lattre de Tassigny
(Devant le terrain de pétanque)
- 5 Rue Gambetta
(Place d'Arcole)
- 6 Rue Gambetta
- 7 Place Clémenceau
- 8 Allée Charles de Gaulle
(Parking devant le lycée)
- 9 Rue Marceau
(Jardin public)
- 10 Rue d'Argenteau
- 11 Avenue du 8 mai 1945
- 12 Rue Jacques Brel
(Devant le Centre d'Incendie et de Secours)
- 13 Rue Honoré de Balzac
(Résidence Bernafort)
- 14 Avenue Jean-François Poncet
(Parking du stade)

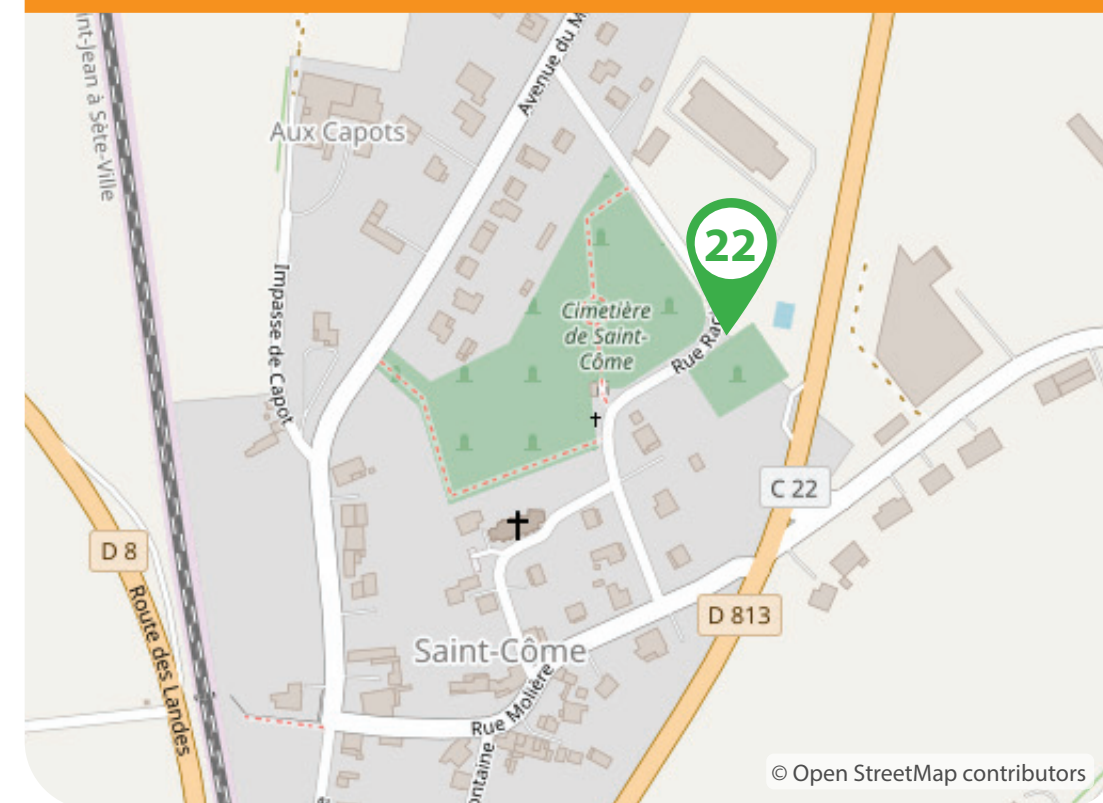
Secteur 4

LIEUX-DITS « BLANCHARD », « LAROUSSE », « LALANNE », « LA GRAVISSE » ET « LA TOURRASSE »



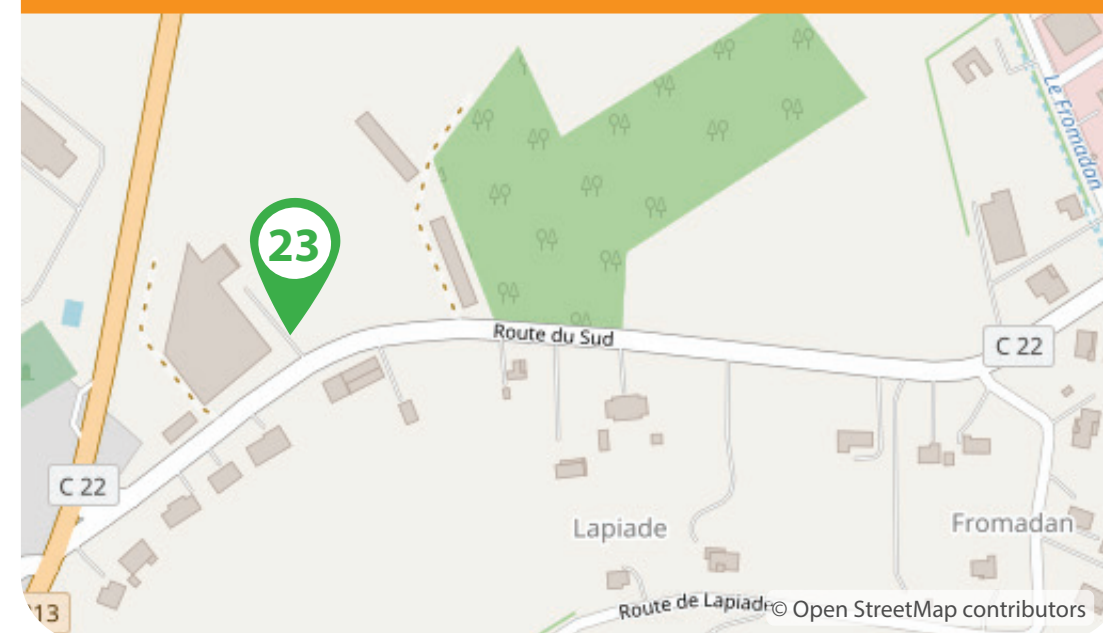
Secteur 5

LIEU-DIT « SAINT-CÔME »
(Devant le cimetière)



Secteur 6

ZONE DE FROMADAN



MÉMO TRI

**TOUS LES EMBALLAGES
EN PLASTIQUE, EN MÉTAL, EN CARTON
ET LES PAPIERS**

**BIEN VIDÉS,
SÉPARÉS LES UNS DES AUTRES**



Emballages en plastique



Emballages en carton



Emballages en métal même les plus petits

+ NOUVEAU



Journaux
et magazines



Prospectus
et catalogues



Courriers, enveloppes
et autres papiers



TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE

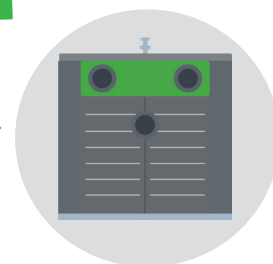
BIEN VIDÉS



Bouteilles en verre



Pots, bocal et flacons en verre



ORDURES MÉNAGÈRES

**DANS UN SAC BIEN FERMÉ
de 50L maximum**



Objets en plastique



Vaisselle cassée



Mouchoirs, essuie-tout
et serviettes en papier

Os



Gravats



Appareils
ménagers



Déchets
dangereux



Piles



Végétaux



Textiles



Retrouvez toutes
les consignes de tri



Pour vos restes alimentaires et vos déchets verts, pensez au compostage !